

L'UMQ se prépare à des changements majeurs

VALÉRIE LÉPINE

Le 4 décembre dernier, M^{me} Suzanne Roy, présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et mairesse de Sainte-Julie, a fait un arrêt à Prévost dans le cadre de la tournée bisannuelle de l'organisme. Elle voulait d'abord y présenter la position de l'UMQ sur différents enjeux importants de même que faire le point sur les préoccupations des élus des Laurentides.

Adoption du projet de loi 3 sur les régimes de retraite, abolition des CLD et des CRÉ, rapport Robillard - toutes ces mesures d'austérité adoptées par Québec ont beaucoup tendu les relations entre le gouvernement provincial et le monde municipal durant les dernières semaines. Dans ce contexte, la présidente de l'UMQ estime qu'il est primordial de faire valoir auprès du gouvernement du Québec «le rôle des municipalités dans la création de richesses, la livraison de services publics et les revenus d'État». Cette vision commande un changement au niveau du partenariat Québec-Municipalités, comme en témoignent les différentes recommandations du Livre blanc élaboré par l'UMQ.

Réforme de la fiscalité

Le Livre blanc élaboré en 2012 par l'UMQ propose une révision en pro-

fondeur de la fiscalité municipale, entre autres, pour aider les municipalités à faire face à la croissance des services fournis. La structure fiscale actuelle est essentiellement axée sur l'impôt foncier ce qui engendre plusieurs aberrations et une «érosion du principe même d'équité».

Ainsi, M^{me} Roy soulignait lors de la conférence de presse du 4 décembre que 56% des services offerts par les villes sont des services aux personnes alors que la majorité des revenus municipaux se rapportent aux services à la propriété. Autre exemple apporté par M^{me} Roy: 58% des infrastructures québécoises appartiennent aux Municipalités, mais les fonds octroyés aux Municipalités par le gouvernement provincial n'équivalent qu'à 8% des fonds investis dans les infrastructures de la province (plan quinquennal d'infrastructures).

M^{me} Roy déplorait par ailleurs qu'il existait une méconnaissance du monde municipal à Québec, comme en témoigne le rapport du Comité de revue des programmes (aussi appelé rapport Robillard) qui recommande une ponction de 1,3 milliard de dollars sur les transferts aux municipalités. L'UMQ considère que la position du Comité équivaut à littéralement pelleter le déficit de Québec dans la cour des municipalités. L'organisme considère qu'il est indécent de demander au monde municipal de passer à la caisse après les coupes de 300 millions de dollars annoncés dans le pacte fiscal transitoire de 2015. Cependant, M^{me} Roy a déclaré que l'UMQ avait accepté cette dernière coupure en échange de l'assurance qu'une nouvelle entente fiscale sera adoptée d'ici janvier 2016. Cette nouvelle entente fiscale devra, entre autres, permettre le partage des redevances des ressources naturelles et de la TVQ, l'allègement des redditions de comptes, la poursuite d'un plan à long terme d'investissement pour les infrastructures publiques et la mise sur pied d'un bureau d'évaluation des

prix qui permettrait un renforcement de la gestion des contrats municipaux.

La présidente de l'UMQ a aussi ajouté que l'UMQ faisait pression auprès du gouvernement de Québec pour que ce dernier signe l'entente concernant le Fonds Chantiers Canada. Déjà huit autres provinces ont signé une entente avec Ottawa, et M^{me} Roy sait que plusieurs initiatives municipales n'attendent que cette signature pour être entreprises.

Autonomie

Le Livre blanc de l'UMQ préconise par ailleurs l'adoption d'une Charte des municipalités du Québec qui reconnaîtrait les municipalités comme instance politique autonome et leur conférerait les pouvoirs et les ressources pour répondre aux besoins locaux. Cette Charte assujettirait également la gouvernance municipale aux principes de transparence,

d'éthique et d'imputabilité. En clair, elle reverrait les bases de la relation Québec-Municipalités et redéfinirait les rôles des paliers de gouvernement pour rendre plus efficace la fourniture des services publics aux citoyens.

Préoccupations des élus des Laurentides

La journée du 4 décembre a aussi été l'occasion pour la présidente de l'UMQ de recenser les différentes préoccupations des élus des Laurentides. Vingt municipalités étaient représentées lors de cette consultation. On y a débattu de la question de la rémunération des élus, des impacts qu'aura l'abolition des CLD (projet de loi 28) et du pacte rural sur le développement de la région. Le développement touristique étant un enjeu majeur dans les Laurentides, les élus ont fait valoir leur vive inquiétude face au retrait des fonds d'entretien de la Route verte. Enfin, la valorisation des jeunes et des femmes en politique municipale ainsi que l'importance d'encourager l'achat local par les municipalités ont aussi fait l'objet de discussions.

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

Compressions et frustrations

VALÉRIE LÉPINE - Le 26 novembre dernier avait lieu à Piedmont une rencontre régionale des organismes communautaires dans le cadre des États généraux du mouvement communautaire autonome. À cette occasion, les représentants des différents organismes présents ont pu exprimer leurs inquiétudes face aux multiples compressions budgétaires annoncées par le gouvernement libéral.

Les États généraux du mouvement communautaire autonome avaient été initiés en septembre dernier par la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), qui regroupe plus de 600 organismes au Québec. Le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL) a profité de cet événement pour faire un bilan des activités du milieu communautaire qui, depuis 50 ans, offre des services à la population. La rencontre a aussi permis au ROCL de prendre des décisions collectives qui définiront son avenir.

Selon Benoît Larocque, agent de liaison et de développement du ROCL, ces états généraux ont permis de souligner l'importance de mettre les membres au cœur des prises de décision et de travailler en collaboration pour briser l'isolement et développer des solidarités entre les organismes. Ces rencontres ont aussi fait émerger la frustration des personnes qui travaillent dans le milieu communautaire face au contexte actuel de compressions budgétaires. M. Larocque a affirmé que les membres du ROCL disent non au «saccage des ressources publiques» parce que cette approche «néolibérale va à l'encontre des valeurs communautaires [...] et favorise l'iniquité dans la répartition des richesses.»

Le ROCL considère qu'il est important de faire ressortir l'impact des coupures imposées au milieu de la

santé qui, par ricochet, font augmenter le nombre de demandes auprès des organismes communautaires. Ainsi, les CSSS, n'étant plus en mesure de répondre à toutes les demandes de soins faute de ressources suffisantes, vont davantage orienter leurs patients vers les différents organismes communautaires de leur région.

On peut s'en douter, la conjugaison des coupures budgétaires et l'augmentation des demandes met beaucoup de pression sur l'ensemble des organismes communautaires.

Impacts des coupures

Lors du point de presse qui a clos la rencontre du 26 novembre, plusieurs membres du ROCL ont voulu témoigner des impacts du sous-financement de leurs organismes.

Christine Richard, coordonnatrice de la Maison d'hébergement jeunesse La Parenthèse située à Saint-Jérôme, a déclaré que depuis quatre ans on a dû enlever trois lits sur neuf au Centre faute de budget pour engager du personnel.

Stéphanie Gaussirand, de L'Antre-jeune de Saint-Jérôme, a aussi pris la parole pour dire que durant la dernière année, l'organisme a reçu beaucoup plus de jeunes référés par le CLSC et que les 36 places disponibles ne suffisent plus pour répondre aux demandes des adolescents de plus de 12 ans qui ont besoin de soutien.

Même son de cloche de la part de la responsable de la Maison d'Ariane,

centre d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de Saint-Jérôme. Elle déplore que le CLSC, avec des listes d'attente de plus de trois mois, ne suffise plus à la demande et doive donc référer leurs patientes à des organismes communautaires. La Maison d'Ariane affiche donc un taux d'occupation très élevé et, situation encore plus préoccupante, arrive dans plusieurs cas à la limite de ses capacités à aider les femmes de plus en plus pauvres et aux prises avec de lourdes problématiques psychosociales.

Le sous-financement a même amené Sophie Larose, directrice générale de l'organisme Ressources communautaires Sophie de Wentworth-Nord, à suspendre son salaire pour faire face à la pénurie budgétaire.

Enfin, Pascale Bélisle, du Comité d'aide alimentaire des Patriotes, a remarqué que de plus en plus de gens fréquentent cette banque alimentaire qui couvre la MRC Deux-Montagnes avec onze comptoirs et sert plus de 2 000 personnes par semaine. Et malgré l'augmentation de la fréquentation, l'inventaire de la banque alimentaire diminue.

Enfin, une bonne nouvelle

Sophie Gilbert, agente de liaison et de développement du ROCL, a annoncé que l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides avait reconstruit le cadre de référence qui délimite la collaboration du ROCL avec l'Agence et en répartit les budgets. Ainsi, les 25 M\$ alloués au milieu communautaire seront maintenus, et ce, grâce aux pressions exercées par le ROCL.

PAQUETTE  **PAQUETTE**
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES INC.

Pierre Paquette, a.-g.
Guillaume Paquette, a.-g.

1025, rue Principale, Prévost
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
info@ppaquetteag.ca

NOUVELLE ADRESSE

Le conseil santé
de vos pharmaciennes Annie Bélanger
et Joëlle Rhéaume-Majeau

Membres affiliées 

Le temps des Fêtes

Le temps des Fêtes, c'est aussi la saison des brûlures d'estomac. Voici quelques conseils qui vous permettront de succomber à l'appel de la bûche de Noël.

Pendant la période des Fêtes, les troubles digestifs figurent parmi les motifs de consultation les plus fréquents en pharmacie. Maux d'estomac ou de ventre, reflux gastrique, nausées, ballonnements, diarrhée sont autant de symptômes qui viennent parfois nous remettre en mémoire nos excès alimentaires des derniers jours.

Si vous souffrez d'ennuis digestifs pendant le temps des Fêtes, n'hésitez pas à consulter notre équipe de pharmaciens. La plupart des symptômes de ce type, lorsqu'ils sont mineurs, peuvent être traités à l'aide de médicaments disponibles sans ordonnance. Que vous ayez besoin d'un antiacide pour soulager des maux d'estomac ou du reflux gastrique, un antinauséux, un antidiarrhéique ou tout autre produit pouvant favoriser une bonne digestion, nos pharmaciens vous aideront à faire le meilleur choix.

Faites provision de certains produits à l'avance, en vue de profiter pleinement de vos soirées les plus savoureuses et les plus arrosées!

Le plus souvent, les troubles digestifs restent des ennuis de santé mineurs et surtout passagers. Cependant, si vous éprouvez des symptômes persistants ou inquiétants, ne tardez pas à consulter un médecin.

2631, boul. Curé-Labelle, Prévost • 450 224-0505